

Janvier 2021

Vivre à

N°62

Creney
près-Troyes



Meilleurs Vœux

COMPTEUR D'EAU



COMMENT BIEN RECYCLER

DANS MON BAC / SAC JAUNE JE METS QUOI ?

EMBALLAGES EN CARTON

(BRIQUES, CARTONNETTES, GRANDS CARTONS PLIÉS...)



EMBALLAGES EN MÉTAL

(CANETTES DE SODA, CONSERVES, BOUTEILLES DE SIROP, AÉROSOLS, BARQUETTES EN ALUMINIUM...)



ASTUCES

- Dois-je laver mes emballages en plastique ou métal ?
NON, il suffit simplement de bien les vider.
- Pour les cartons : pensez à retirer les cerclages, les films plastiques et le polystyrène.

BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE

(BOUTEILLES D'EAU, DE LAIT, FLACONS DE LESSIVE, DE SAVON, DE PRODUITS D'ENTRETIEN...)



LES BOUCHONS ET COUVERCLES SONT ACCEPTÉS, DE PRÉFÉRENCE BIEN VISSÉS.

LES ERREURS À ÉVITER

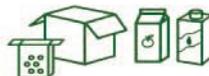
Couches, mouchoirs jetables, papier essuie-tout, pots de yaourt, barquettes plastiques, restes alimentaires, verre, emballages non vidés

ET PUIS C'EST TOUT !



ET APRÈS... QUE DEVIENNENT CES DÉCHETS RECYCLABLES ?

EMBALLAGES EN CARTON



BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE



EMBALLAGES EN MÉTAL



ALUMINIUM

ACIER



Service Collecte 03 25 45 27 30 / collectedejets@troies-cm.fr
www.troies-champagne-metropole.fr

Sommaire

Le mot du Maire
Vie municipale
Associations

p. 3
p. 4 à 17
p. 18 à 19

Travaux
Vie pratique

p. 20 à 21
p. 22 à 24

Editeur : Mairie de Creney-près-Troyes - Responsable de la publication : Commission Information Communication Culture
Photos : Mairie de Creney - Dépôt légal : 1^{er} semestre 2021 - Tirage : 1 050 exemplaires
Conception/Impression : SOCIÉTÉ D'IMPRESSION ET DE PUBLICITÉ (SIP) - 06 63 86 23 42



Bientôt un an que nous vivons au ralenti à cause de cette pandémie et ses drames dans de nombreuses familles. Le seul espoir actuel pour sortir de cette crise aux conséquences dévastatrices réside en une vaccination du plus grand nombre d'entre nous... Rougeole, poliomyélite, coqueluche, tuberculose variole etc. sont autant de maladies disparues par le seul effet d'une vaccination de masse, voire obligatoire. Seulement à l'époque, les médias étaient différents, les réseaux sociaux n'existaient pas pour exacerber les peurs et la confiance était accordée aux scientifiques plutôt qu'aux fake news ou autres rumeurs. Je pense que l'intérêt collectif est de se faire vacciner au plus vite et dès qu'il m'en sera donné la possibilité je le ferai.

Depuis les vacances de fin d'année, les enfants et le personnel périscolaire ont pris possession de leurs nouveaux locaux du centre de loisirs et cantine. Cette rénovation s'est accompagnée d'une modification de l'organisation de la cantine. Les élèves du CP au CM2 profitent d'un self apprécié par les enfants et qui permet une organisation en 2 services bien distincts, pour des repas pris dans un environnement plus calme et apaisé. Et depuis début janvier, les menus sont composés intégralement de produits bio ou issus de producteurs locaux, aux pratiques écoresponsables pour les articles bio non produits en France. Le surcoût est intégralement supporté par la commune.

Dans un contexte difficile, vos élus continuent à travailler et les contours de notre plan d'action pour les six années à venir se précisent. De gros investissements sont prévus (*sport, centre Bourg, cimetière, voirie etc*) et nous serons présents au rendez-vous de la relance économique. Notre budget qui n'affiche aucune dette nous permet de prévoir des équipements structurants tout en profitant des aides mises en place par l'Europe et l'Etat pour relancer l'activité économique.

Je vous souhaite une bonne Année 2021

Et prenez bien soin de vous.

Jacky RAGUIN
Maire de Creney-près-Troyes

LES COLIS AMENÉS CHEZ VOUS

Les fêtes de fin d'année sont l'occasion de démontrer toute l'importance que la municipalité porte à ses anciens. 2020 est une année inédite ! La crise sanitaire sans précédent que nous traversons bouscule nos traditions. Le CCAS a annulé l'après-midi récréatif initialement prévu et pour ne pas laisser ce virus assombrir cette fin d'année, a organisé la distribution à domicile d'un colis pour tous les séniors de plus de 70 ans qui le souhaitent.



LE DEVOIR DE MÉMOIRE PLUS FORT QUE LA COVID-19



Compte tenu de la situation exceptionnelle liée à l'état d'urgence sanitaire et aux mesures de confinement, la cérémonie prévue n'a pas pu se tenir dans son format habituel. C'est en comité restreint que le Maire Jacky Raguin prononça le discours marquant cette journée nationale du 11 novembre 2020 relative à la commémoration de la Victoire et de la Paix et d'hommage à tous les morts pour la France.

Deux dépôts de gerbes, la minute de silence et l'appel aux morts ont ponctué cette cérémonie qui marquait également le centième anniversaire de l'inhumation du soldat inconnu.

Une reprise a cappella du refrain de la Marseillaise mit un point final à cette cérémonie.





SAPEURS-POMPIERS

Beaucoup de mobilisation pour les pompiers de Creney en cette année 2020 particulière avec 135 interventions effectuées (*chiffres arrêtés au 1^{er} décembre*).

Le Covid a eu raison d'une tradition, vous n'avez pas vu les pompiers passer chez vous pour vous vendre leur calendrier. Ce sont les habitants qui sont venus vers nous. L'ensemble de la compagnie vous remercie pour votre générosité et vous souhaite une bonne année 2021.





Banque Alimentaire de l'Aube

AIDONS



Ce samedi 28 novembre 12 habitants de Creney se sont succédé de 8h30 à 20h à l'entrée de l'Intermarché de Creney pour récolter des dons de denrées non périssables au profit de la Banque Alimentaire. Ce soutien local et ces dons restent essentiels, la pandémie ayant conduit de nombreux bénévoles à prendre du recul et à moins s'investir.



Les caddies récoltés sont rassemblés, les denrées sont triées pour être stockées dans un entrepôt de 1000 m².

C'est la mission des 2 salariés à temps plein et des 60 à 70 bénévoles (soit 110 emplois à temps plein) de la Banque Alimentaire de l'Aube.



Les stocks étaient quasiment vides. Il faut donc les reconstituer pour la période hivernale. Dans l'Aube c'est 55 tonnes récoltées sur environ 60 magasins, à Creney 19 caddies ont été remplis, soit 1 456 kg.



La Banque alimentaire ne redistribue pas directement les denrées aux bénéficiaires. Ce sont les 25 associations partenaires qui s'en chargent telles que la croix rouge, le secours populaire, des CCAS, des épiceries sociales et diverses associations distribuant une aide alimentaire.

En tout 4 600 bénéficiaires profitent de ces distributions, parmi eux près de 100 étudiants y ont eu recours. Ce chiffre semble être bien en deçà des véritables besoins fait remarquer le président de la Banque Alimentaire. Car si le confinement est effectivement plus souple, les annonces de plans sociaux qui s'égrènent chaque jour dans la presse inquiètent : *« sur 100 nouveaux demandeurs d'emploi, 35 viennent demander une aide alimentaire »*.



L'ÉCOLE À CRENEY AVANT...

Témoignage de M^{me} Noblot, enseignante à Creney de 1966 à 1994

· Comment était l'école à Creney quand vous avez débuté ?

Lorsque je suis arrivée à Creney à la fin des années 1960, il y avait 4 instituteurs et 2 directions. Une direction « école des filles » et une direction « école des garçons » qui perduraient malgré la mixité des classes.

Il y avait la classe enfantine (4-6 ans) et la classe de CP/CE1 qui se trouvaient dans l'actuelle salle de gym. La classe de CE2/CM1 et la classe de fin d'étude se trouvaient quant à elles au sein de la mairie.

Les classes n'étaient pas surchargées. Les effectifs dépendaient du nombre d'enfants scolarisés, mais nous n'avions jamais plus de 30 élèves.



· Comment s'est développée l'école au fil du temps ?

Au fil des années, le nombre d'élèves a augmenté. Dans un premier temps, des classes préfabriquées ont été installées dans le prolongement du préau, à côté de la mairie (partie récente du bâtiment), le temps d'effectuer les travaux de la nouvelle école Chemin d'Onjon. Deux autres classes ont été ainsi créées et les effectifs se sont répartis en 2 classes de maternelle et 4 classes de primaire. Les directions « école des filles », « école des garçons » ont perduré et une direction « maternelle » est venue s'ajouter à cette organisation.

A l'issue des travaux, les classes maternelles se sont installées Chemin d'Onjon, côté nouveau lotissement, « l'école des filles » se trouvait côté Rue du Moulin et « l'école des garçons » était restée avec la bibliothèque au sein de la Mairie.

· Quelle était la place du maître au sein de la commune ?

Le maître était très respecté.

Nous étions logés par la commune : il y avait un appartement à l'étage de la Mairie et deux dans l'ancien presbytère qui se trouvaient sur la place en face de l'Eglise. Ce qui me rappelle une anecdote : en 1975, l'installation des préfabriqués avait pris du retard et il n'y avait pas de local pour tous les élèves. Les instituteurs venant de quitter l'ancien presbytère pour s'installer dans le bâtiment nouvellement construit derrière, il a été décidé d'utiliser les anciens logements récemment libérés pour faire cours. Ma collègue du CM1 a eu ainsi l'occasion de faire classe dans mon ancienne chambre à coucher, ce qui faisait bien rire les élèves.



• Comment qualifieriez-vous vos rapports avec les parents ?

Les rapports avec les parents étaient cordiaux. Il y avait une grande confiance : les parents n'interféraient pas avec l'école. Le principal lien avec les familles était le cahier du jour qui devait être signé très régulièrement. Les parents étaient très attachés aux notes : elles leur permettaient de suivre le niveau de leurs enfants, tout comme le cahier du jour et les éventuelles punitions. Je connaissais tous les parents de mes élèves et jamais je n'ai eu de « reproches » sur mes méthodes ou ma pédagogie.

A la fin de l'année scolaire, nous, les enseignants, organisons une fête. On choisissait les spectacles, on préparait, on montait la scène, on achetait les boissons... La fête de l'école était quasiment la fête du village, tout le monde y assistait, c'était une tradition !

A cette occasion, les élèves reçus au certificat d'étude étaient primés.

• Comment se passait l'école ?

Il y avait des règles, c'était assez strict. Concernant l'organisation, l'emploi du temps, qui était envoyé à l'inspection et devait être respecté à la lettre.

Lorsqu'une personne se présentait dans la classe, tous les élèves se levaient systématiquement : c'était une marque de salut et de respect.

L'emploi du temps était très cadré : le matin, nous commençons par la morale ou l'instruction civique et l'écriture. Après la récréation, c'était calcul mental sur les ardoises et le français.

A 14h, nous reprenions le français puis l'histoire-géographie. La fin de journée, après la récréation de l'après-midi, était consacrée au sport, au dessin ou à la musique.

Nous emmenions tous les enfants à la piscine, c'était au programme et il n'y avait pas d'exceptions.

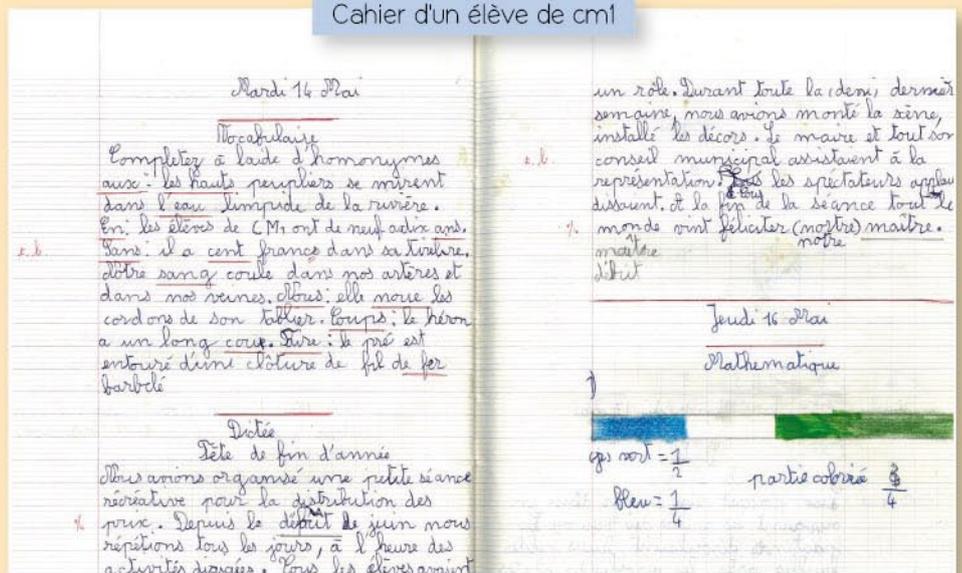
A l'époque, il y avait beaucoup d'exigence, la présentation des cahiers, les leçons d'écriture, il fallait être précis : écrire sans dépasser les interlignes, monter les boucles à 3 interlignes, former les lettres correctement. Ce qui n'était pas facile quand les élèves utilisaient encore des plumes et des buvards.

La dictée était la « bête noire » des élèves, ce que je comprenais très bien ! Dès le CP, une dictée était composée de 5 lignes phrasées. Il suffisait de 5 fautes pour avoir un zéro ! Alors pour ne pas trop pénaliser mes élèves, je comptais des $\frac{1}{4}$ de faute pour les accents et des $\frac{1}{2}$ fautes pour le vocabulaire, par contre les fautes de grammaire ou sur les notions à apprendre comptaient pour une faute entière.

Quand j'ai débuté, chaque trimestre s'achevait sur des compositions qui permettaient d'évaluer les élèves dans différentes matières. Les notes de ces devoirs déterminaient le classement de chaque élève dans la classe.

Les systèmes d'évaluation ont évolué au fil du temps : nous avons tenté les lettres et également un système par couleurs (rouge, orange, vert).

Cahier d'un élève de cm1



· Comment s'exerçait la discipline ?

Comme aujourd'hui, nous donnions des bons points, pour un travail sans faute, un bon comportement, pour récompenser les efforts et les progrès. 10 bons points permettaient d'obtenir une image.

Il y avait également des punitions pour sanctionner un travail mal fait, un mauvais comportement ou une leçon pas apprise. Cela pouvait être une mise « au coin », mais pour ma part, j'étais surnommée « la reine de la copie ». Je préférais demander à mes élèves de conjuguer leur phrase de punition à différentes personnes et différents temps, afin qu'ils ne copient pas « bêtement » !

La punition devait systématiquement être signée par les parents.

· Aviez-vous des comptes à rendre ?

Uniquement à l'inspecteur ! Nous étions contrôlés régulièrement. Au début de ma carrière, l'inspection concernait tous les aspects de la classe : le cadre et l'équipement de la salle, l'enseignante, sa prestance, ses méthodes pédagogiques, le strict respect de l'emploi du temps, la tenue du cahier journal... Cela pouvait donner lieu à des comptes-rendus cocasses !

J'avais la réputation d'être autoritaire et exigeante, mais nous avions une grande liberté avec nos élèves : lors d'un travail sur la sécurité routière, nous avons fait une grande sortie à vélo jusqu'à Savières avec ma classe. Et quelques temps avant ma retraite, nous avons emmené tous nos élèves passer 2 jours au Futuroscope : de bons souvenirs !

RAPPORT DE L'INSPECTEUR DEPARTEMENTAL

(Etats des locaux - Tenue et présentation du maître - Organisation pédagogique - Préparation et conduite des activités scolaires - Contrôle du travail écrit et contribution du maître aux activités post et péri-scolaires)

Le local :

Les traditionnels rideaux verts ont été tirés et plangent la salle dans une pénombre équatoriale.

L'Institutrice :

Présentation très convenable. Impression de grande autorité.

Registres et cahiers de préparation :

Aussi pénible que soit l'obligation de tenir à jour un registre d'appel et un journal de classe, cette obligation est faite à chaque maître du 15 septembre au 30 juin sans exception : même si les activités de saison chaude obéissent à des principes différents de ceux des activités d'hiver, une préparation aussi sérieuse s'impose.

Sortie en vélo des élèves du C.M.1 de la classe de madame Loblot.

Madame Loblot a décidé d'organiser une promenade en vélo. Quelques semaines avant le départ, nous nous sommes entraînées. D'abord dans la cour, puis dans Creney et ensuite jusqu'à Villechétif, quand nous avons bien eu maîtresse notre vélo.

Sous contrainte et sùtes les différentes pièces du vélo, la maîtresse nous a distribué des photocopies.

Avant la sortie pour Savières, le papa d'Alain a vérifié le bon état des vélos et surtout les freins.

Enfin, voilà le grand jour ! Il ne fait pas très beau, tant pis nous sommes prêts. En route pour Savières ! Heureusement, nous sommes bien entourés par quelques adultes et le garde-champêtre avec sa voiture-babaï.

Quelques arrêts pour se rafraîchir, et nous arrivons à Savières où les copains du C.M.1 nous attendaient.

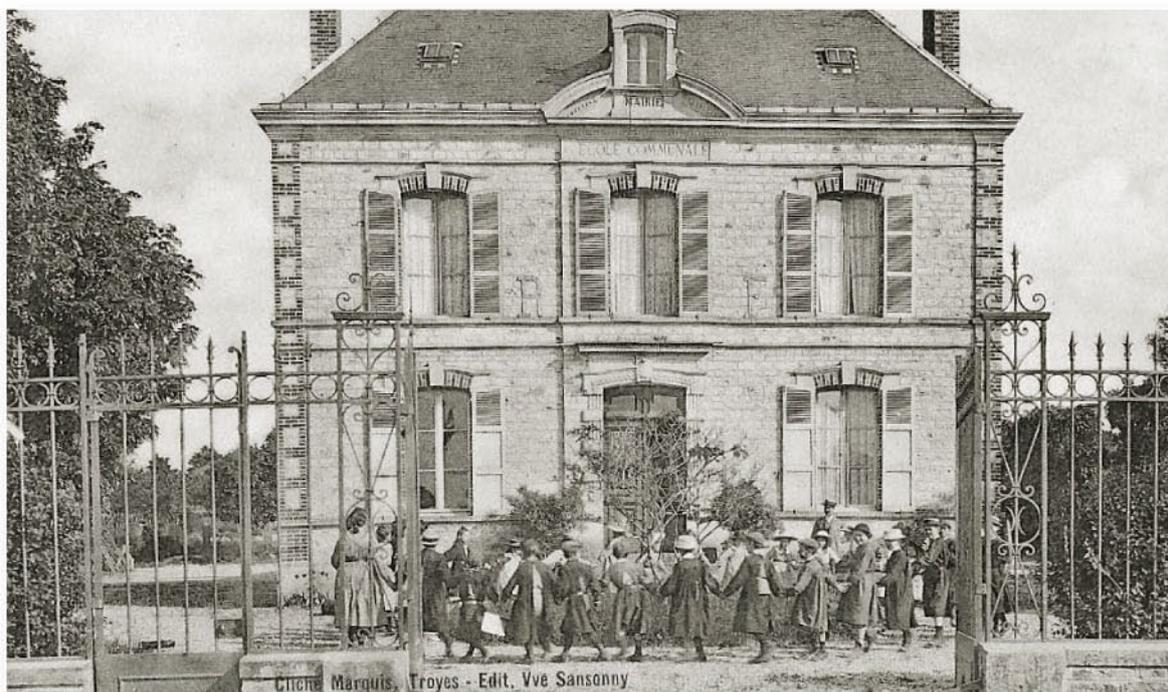
Après un figue-nique et quelques parties de foot-ball, nous avons regagné Creney un peu fatigués.

Quelle bonne journée!!!

Merci madame Loblot.

Sierre - Charles





9 décembre 1905, la loi de séparation des Églises et de l'État est promulguée.



16 octobre 2020, assassinat de Samuel Paty.

La municipalité témoigne de sa solidarité avec la victime et sa famille, de son soutien à l'ensemble de la communauté éducative et de sa mobilisation pour défendre la liberté d'expression et la primauté de la laïcité dans l'organisation de la République.

DES LOCAUX RÉNOVÉS POUR LE CENTRE DE LOISIRS ET LA RESTAURATION SCOLAIRE

Les travaux de rénovation du centre de loisirs et de la nouvelle cantine se sont achevés mi-décembre 2020. Dès les vacances de Noël, une vingtaine d'enfants du centre de loisirs ont ainsi pu profiter de ces locaux pour tester la nouvelle organisation et participer à différentes activités sur le thème de Noël.



Le centre de loisirs bénéficie maintenant d'une salle d'activités de 75 m², complétée par la construction d'une extension de 55 m². Les sanitaires (qui en avaient bien besoin) ont fait l'objet d'une rénovation complète. Le coût des travaux s'élève à 650 000 €.

La cantine a aussi pu roder son activité avec un effectif restreint durant cette période de congés. Les élèves pourront se restaurer dans deux salles de 60 m² chacune (anciennes salles de classe).

Le conseil municipal a décidé d'opter pour une organisation de type « self-service » proposant des produits BIO ou labellisés d'origine locale. Plusieurs objectifs à cette nouvelle organisation :

- prendre en compte le rythme des enfants
- développer leur autonomie
- améliorer les conditions d'accueil
- lutter contre le gaspillage alimentaire



Les enfants de l'école maternelle continueront d'être servis à table, comme auparavant. Dans un premier temps, le fonctionnement du self sera adapté aux contraintes du Covid-19.



En regroupant sur un même site, l'école maternelle, le centre de loisirs et la cantine, l'organisation du périscolaire va être facilitée, tant pour le personnel que pour les élèves, en limitant les déplacements des plus petits et en ménageant des temps de détente pour tous durant la pause méridienne.



Un grand merci aux personnels du service technique, du secrétariat et du service périscolaire et au personnel rattaché à l'école maternelle, qui se sont adaptés durant cette longue période de travaux aux différentes organisations (*rendues encore plus compliquées par les contraintes liées à la crise sanitaire !*).

CONCOURS 2020 DES MAISONS FLEURIES

Chaque année, le concours des maisons fleuries de Creney récompense les efforts des habitants et professionnels qui fleurissent leurs lieux de vie ou de travail en participant à l'embellissement des rues de notre village.

Il existe 4 catégories :

- Maison avec jardin visible de la rue
- Maison avec décor floral installé sur la voie publique.
- Maison avec balcons et terrasse fleuri
- Fenêtres et murs fleuris

L'évaluation du fleurissement a été réalisée fin juin par le jury communal composé par 5 membres du CCAS, M^{mes} Adloff Valérie, Fourier Catherine, Gibout Martine, Guérinot Ghislaine, et Schepens Joëlle.

Merci encore à toutes celles et ceux qui participent à l'embellissement de notre commune.

MAISON AVEC JARDIN VISIBLE DE LA RUE

1^{er} prix : M. et M^{me} James COLLIN
25 rue de la Perrière



2^{ème} prix : M. Gilles CHEUSSET et M^{me} Jocelyne PREVOST
2 rue Pasteur



3^{ème} prix : M. et M^{me} Robert HEMES
2 rue des Crevautes



MAISON AVEC DÉCOR FLORAL INSTALLÉ SUR LA VOIE PUBLIQUE

1^{er} prix : M^{me} Chantal GHANIB
18 rue du Petit Châtaignier



2^{ème} prix : M. et M^{me} Marc PAILLEY
17 Impasse des Cortins



3^{ème} prix : M. René ROBAT et M^{me} Marie-Ange SERRE
7 Impasse des Cortins



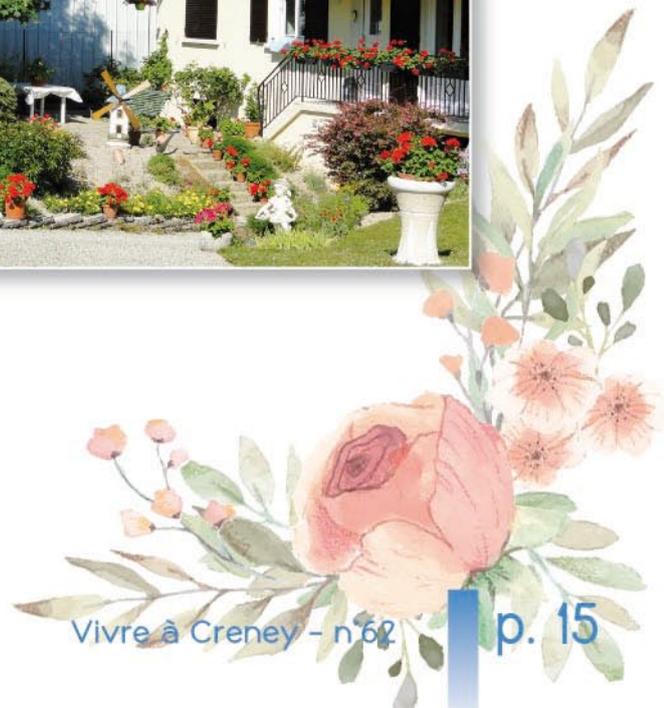
MAISON AVEC BALCONS ET TERRASSES FLEURIES



1^{er} prix : M. et M^{me} Bernard MOUZARD
5 Impasse des Lilas



2^{ème} prix : M. et M^{me} Marcel AUBRON
6 rue Chaumard



FENÊTRES ET MURS FLEURIS

1^{er} prix : M. et M^{me} Jean-Claude MINNE
2 Impasse des Cortins



2^{ème} prix : M. et M^{me} Robert DARDIER
4 Impasse des Cortins



3^{ème} prix : M^{me} Jacqueline BRODARD
27 Impasse des Cortins





L'ACTUALITÉ DE LA FIBRE À CRENEY

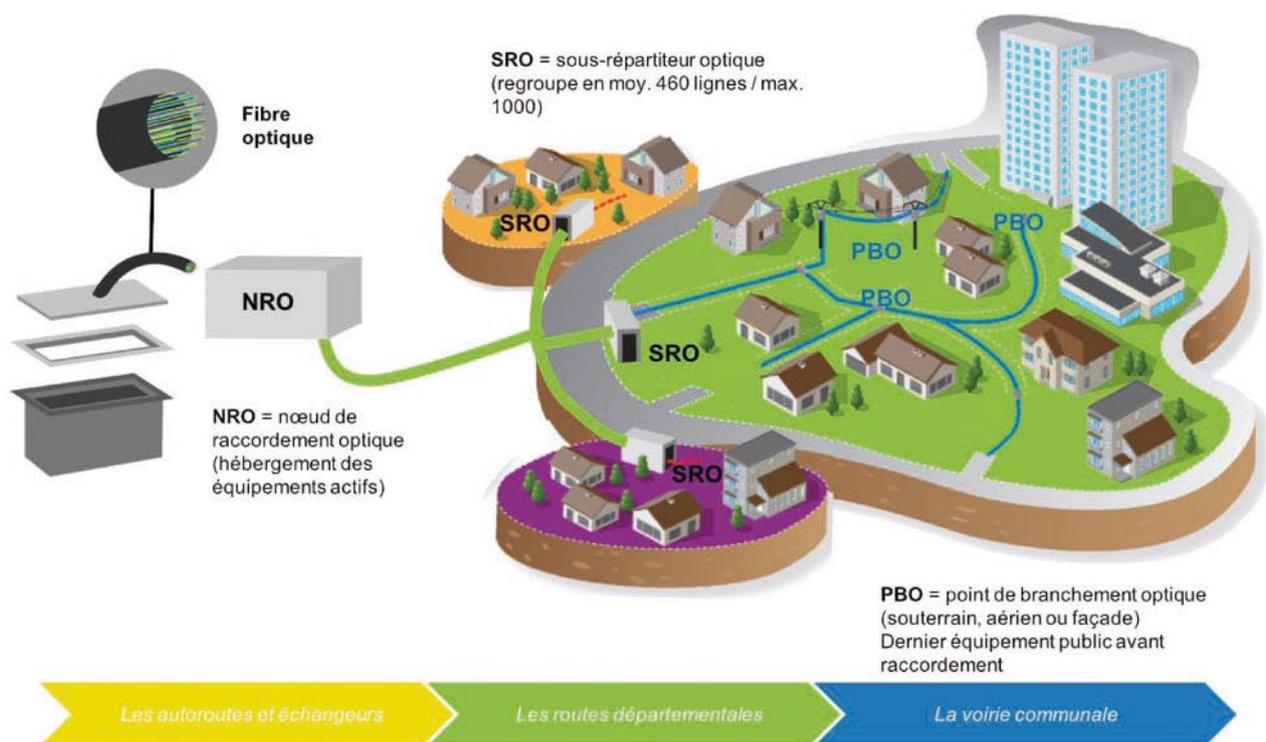
La politique de déploiement de la fibre optique par la société Losange, mandatée par la région Grand Est, a pour objectif de desservir en priorité les villages les moins bien lotis en ADSL.

Le NRO (*Noeud de Raccordement Optique*) installé en novembre 2018 à Creney (*parking du stade*) permet déjà aux habitants de Vailly et Mesnil-Sellières, par exemple, de profiter de la fibre. Le planning initial prévoyant les études et les travaux de déploiement de la fibre à Creney pendant l'année scolaire 2020-2021 est pour le moment respecté, la crise sanitaire n'ayant pas engendré de retard. Des travaux de repérage ont déjà été effectués à l'automne par l'entreprise Sogetrel. Les deux SRO (*Sous-Répartiteurs Optiques*) seront installés en mars et avril 2021, puis les travaux de raccordement se poursuivront au printemps avec l'installation des PBO (*voir schéma*).

Après un délai réglementaire de trois mois pour la mise en concurrence des opérateurs, l'ouverture commerciale aux abonnés et le raccordement seront possibles, probablement fin 2021.



Plus d'informations sur www.losange-fibre.fr



LES ASSOCIATIONS CŒURLEQUINES FACE À LA COVID-19

À la suite des annonces du Président de la République, l'ensemble du territoire a été soumis à un nouveau confinement, à partir du 29 octobre. Destiné à lutter contre la nouvelle vague de l'épidémie du Covid-19, ce re-confinement a été décidé pour une durée d'au moins quatre semaines, jusqu'au 15 décembre 2020.

Quels impacts sur nos associations ?

La plupart d'entre elles avaient repris leurs activités début septembre, espérant oublier au plus vite le premier épisode du Covid-19, au printemps : les danseurs et danseuses avaient retrouvé la direction de leur salle, les musiciens avaient fourbi leurs instruments, le tapissage des décors avait débuté ainsi que les répétitions pour les acteurs de Guillemigélé. Les couturières du CRAC étaient à nouveau devant leurs machines à coudre, les hommes dans l'atelier. Les peintres d'« ART'LEQUIN », moins nombreux qu'à l'accoutumée, avaient retrouvé leurs pinceaux. Les sportifs également, étaient plein d'espoir, avec une pratique adaptée aux contraintes sanitaires : le tennis avait repris en petits groupes, le basket a enregistré un nombre record de licences, avec une nouvelle section « *Basket Loisirs* » qui plaît beaucoup.



En septembre l'Association des Parents d'Elèves de Creney (*APE de Creney*) a pu organiser en présentiel et dans le respect des gestes barrières son Assemblée Générale. Ce fut l'occasion d'accueillir de nouveaux membres et de renouveler une partie du Bureau.

La déception a été immense quand il a fallu tout arrêter fin octobre.



Quelques associations ont pu maintenir une certaine forme d'activité :

« *En Vogue* » a organisé des cours de gymnastique en Visio, Guillemigélé a innové avec des répétitions à distance, ne facilitant pas la tâche des acteurs, notamment le travail des mouvements et les jeux de scènes. La préparation de la fête patronale et l'Assemblée Générale ont dû être annulées. Le Tennis Club de Creney a créé des programmes individuels d'entraînement et a également utilisé la « visio-réunion ». Les adhérents

d'Art'lequin, qui œuvraient chez eux, ont pu obtenir des conseils auprès des animateurs.



Les parents d'élèves ont organisé grâce à Facebook un concours de déguisements.



D'autres associations par contre n'ont pas stoppé leurs activités :

- L'ADMR avec l'aide à la personne
- La Protection Civile de l'Aube, présente aux différents postes de filtrages du centre hospitalier, sur les deux centres de dépistage COVID-19 de Troyes et dans les 44 EHPAD de l'Aube pour la distribution des tests antigéniques.
- L'union départementale des associations des donneurs de sang bénévoles, avec l'organisation des collectes.

En 2021 ces collectes de sang se dérouleront :

- > à l'hôtel de ville de Troyes, salle du conseil municipal les 31 mars, 27 mai, 28 juillet, 29 septembre, 24 novembre
- > à Pont-Sainte-Marie, le 12 mars
- > à l'hôpital (*maison du don*) tous les jours de 8h30 à 13h30 sauf le mercredi de 8h30 à 16h00 et les samedis de semaine impaire de 8h30 à 13h00.

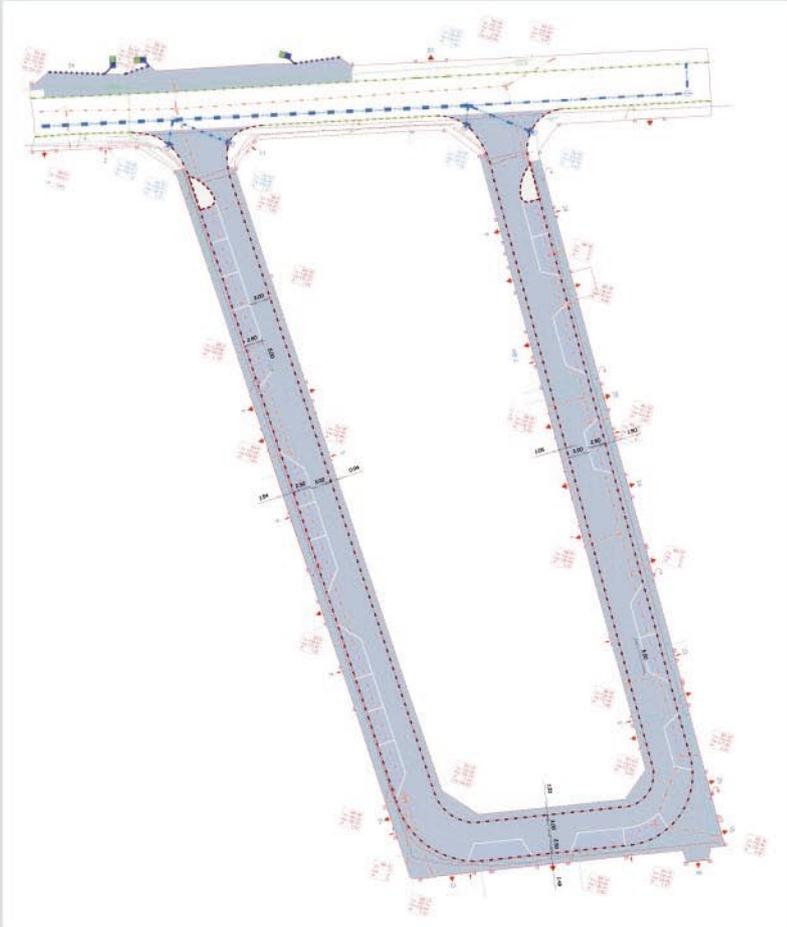
Vous pouvez prendre rendez sur le site : <http://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>

Pour conclure, toutes les associations Cœurlequines traversent une période difficile, mais elles gardent fermement l'espoir d'un rebond dans un avenir plus serein.

TRAVAUX DE VOIRIE



RÉFECTION DE LA RUE DE LA COUR AUX CHANGEURS



Le revêtement de la chaussée rue de la cour aux changeurs s'étant dégradé depuis quelque temps, la municipalité a décidé de redonner un coup de jeune à cette voirie.

Ces travaux d'un montant prévisionnel de 180 000 euros TTC débuteront au printemps 2021.

Dans la partie « droite » de la rue, sera créé un trottoir en enrobé entre les numéros 32 et 36.

Dans la partie en « U » le revêtement de la chaussée sera refait, les bordures et caniveaux remplacés, tous les trottoirs seront recouverts d'enrobé.

Une solution « sens unique » sera proposée aux habitants de ce lotissement.

CHANGEMENT DE PEAU POUR LA RUE CLAUDE BERTRAND

Des travaux de réfection des enrobés de chaussée ont été programmés par le service local d'aménagement du département de l'Aube, rue Claude Bertrand entre le rond-point et la pharmacie.





La couche de roulement de la route était fissurée et déformée par endroit. Ces travaux d'un coût de 165 000 euros hors traçage ont été réalisés par l'entreprise Eiffage du 26 au 28 octobre 2020. Pour des raisons de sécurité, il a fallu, malgré la gêne occasionnée aux riverains, envisager ces travaux de nuit entre 20h et 6h car le très fort trafic sur cette route (7 866 véhicules par jour dont 1 256 poids-lourds), devait être dévié pour moitié par la rue de la Perrière. Une météo favorable et une entreprise efficace ont permis de réduire d'une nuit l'impact prévisionnel.



Je dois faire une déclaration préalable de travaux

1- Si Je désire construire une



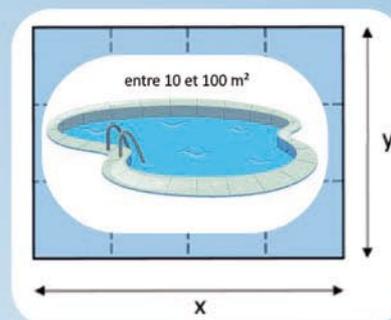
à moins de 500 m de l'



Ou à plus de 500 m de l'



et

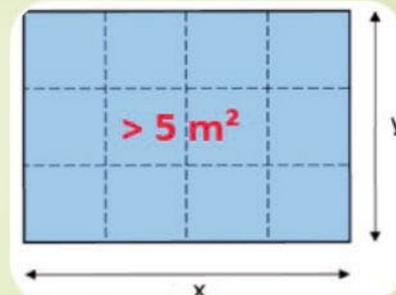


Toutefois, les piscines doivent être implantées à au moins 4 mètres de l'alignement des voies et de la limite séparative.

2- Si je désire construire un



et



3- Si je désire construire une



quel que soit le matériau utilisé

Cette liste n'étant pas exhaustive d'information complémentaire.



est à votre disposition pour toute demande

ÉTAT CIVIL DU 05/09/2020 AU 18/12/2020



Inaya BENTALHA

NAISSANCES

- 01.10.2020 : Inaya BENTALHA
- 13.10.2020 : Shems DIFALLAH
- 07.11.2020 : Andy MAYENGA
- 16.12.2020 : Tyler SECO



Clémence DROUOT et Jérôme COLLIN

MARIAGES

- 05.09.2020 : HUGUENOT Clément et ROBIN Alice
- 26.09.2020 : COLLIN Jérôme et DROUOT Clémence
- 26.09.2020 : MARCILLY Rémi et AUBERT Emeline
- 10.10.2020 : DELAGNEAU Mathieu et JACQUOT Emilie
- 24.10.2020 : THIÉBLEMONT Vincent et RUBINELLI Laura



Emilie JACQUOT et Mathieu DELAGNEAU



Laura RUBINELLI et Vincent THIÉBLEMONT

DÉCÈS

- 30.08.2020 : LEGGETT Marcelle à CRENEY-PRÈS-TROYES
- 15.09.2020 : DAMAIN Gilbert à CRENEY-PRÈS-TROYES
- 23.09.2020 : CAPORINI Gérard à TROYES
- 05.10.2020 : LITWIN Michel à CRENEY-PRÈS-TROYES
- 06.10.2020 : JUSZCZAK Georgette à CRENEY-PRÈS-TROYES
- 24.10.2020 : GOGUILLON Annie à TROYES
- 28.10.2020 : SANTEL Gilles à TROYES
- 06.11.2020 : LEBOURQUE Fernand à TROYES
- 08.11.2020 : PETIT Paul à CRENEY-PRÈS-TROYES
- 16.11.2020 : LOVATI Jean-Pierre à CRENEY-PRÈS-TROYES
- 20.11.2020 : CLÉMENT Monique à PONT-SAINTE-MARIE
- 18.12.2020 : BERTHOLLE Paulette à CRENEY-PRÈS-TROYES

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

MAIRIE 24 rue de la République.....03.25.81.82.60

Du lundi au jeudi 8 h 30 - 12 h et de 13 h 30 - 18 h

Le vendredi 8 h 30 - 12 h et de 13 h 30 - 17 h 30

E-Mail : mairie@creney.fr Site Internet : creney.fr

MÉDIATHÈQUE 3 bis rue de l'École.....03.25.76.01.00

E-Mail : mediacreney@orange.fr

Lundi 17 h 00 - 18 h 30 - Mardi 16 h - 17 h 30

Mercredi 14 h - 18 h 30 - Jeudi 17 h - 18 h - Vendredi 17 h 30 - 19 h

Samedi : ouverture le 2^{ème} samedi de chaque mois de 10 h - 12 h

ACCUEIL DE LOISIRS 2 Chemin d'Onjon.....03.25.79.18.63

Directeur : M. MANSOURI Laïfa

E-Mail : alshcreney@gmail.com

GROUPE SCOLAIRE

- **Elémentaire** : 3 rue de l'École.....03.25.76.13.90

Directeur : M. NOBLOT Gérard

- **Maternelle** : 4 Chemin d'Onjon.....03.25.81.25.17

Directrice : M^{me} ROUQUET Nathalie

AGENCE POSTALE DE CRENEY-PRÈS-TROYES.....03.25.41.72.23

Horaires le lundi/mardi/jeudi/vendredi 14 h 30 - 18 h 30

Le mercredi 14 h 30 - 16 h 20

DÉPANNAGE

- **E.D.F**09 726 750 10

- **G.D.F**0 800 473 333

- **SYNDICAT DES EAUX**03.25.79.00.00

- **ASSAINISSEMENT** Troyes Champagne Métropole.....0 800 100 037

CULTE : PAROISSE PONT-SAINTE-MARIE / LAVAU / CRENEY

16 rue Pasteur à PONT-SAINTE-MARIE.....03.25.81.40.32

COLLECTE ORDURES MÉNAGÈRES ET DÉCHETS VERTS

Renseignement à TROYES CHAMPAGNE MÉTROPOLE.....03.25.45.27.30

DÉCHÈTERIE DE PONT-SAINTE-MARIE

- **Horaires ÉTÉ (du 1/04 au 30/09)**

* du lundi au vendredi 9 h - 12 h et 15 h - 19 h

* le samedi 9 h - 19 h

* le dimanche 10 h - 12 h 30

Fermée le mercredi

- **Horaires HIVER (du 1/10 au 31/03)**

* du lundi au vendredi : 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30

* le samedi : 9 h à 17 h 30

* le dimanche : 10 h à 12 h 30

Fermée le mercredi

CONCILIATEUR DE JUSTICE

M^{me} Clarence ELOY.....Sur rendez-vous

Renseignements au secrétariat de mairie.

PERMANENCES D'INFORMATION et d'ORIENTATION JURIDIQUES tenues par les juristes du CDAD10

À CRENEY de 9 h à 11 h

Mardi 09 mars 2021

Mardi 11 mai 2021

Mardi 20 juillet 2021

Rendez-vous au 09 62 63 75 48

SANTÉ + 2 rue de l'Aulne

CENTRE DE MASSO-KINÉSITHÉRAPIE

ET BALNÉOTHÉRAPIE.....03.25.80.75.04

OSTÉOPATHE

M. HOMEHR Jean-Baptiste.....03.25.80.75.04

PÉDICURE PODOLOGUE

M^{me} GOBANCE Marine.....03.25.80.75.04

INFIRMIÈRES

M^{me} FOURNIER Armelle.....07.89.94.10.75

M^{me} ROSINOFF Véronique.....07.89.94.10.75

PÔLE SANTÉ 24 rue Chaumard

MÉDECIN

M^{me} OSMAN Denisa.....03.25.80.50.84

CABINET DENTAIRE

M^{me} ÉPLÉ Anne-Sophie.....03.25.41.02.62

INFIRMIÈRES

M^{me} FRICHE-BRIÈRE Doriane.....03.25.42.63.85

M^{me} MAGLOIRE Chloé.....03.25.42.63.85

DIÉTÉTICIENNE NUTRITIONNISTE

M^{me} CARETTE-OBRY Vanessa.....06.41.73.55.97

HYPNOTHÉRAPEUTE

M^{me} MAGLOIRE Chloé.....06.59.61.72.24

NATUROPATHE

M^{me} CHENILYER Carole.....06.43.35.63.19

INFIRMIÈRES

M^{me} ROUILLON Mireille.....03.25.40.12.64

M^{me} LEBÈGUE Céline.....03.25.40.12.64

PHARMACIE 36 Route Claude Bertrand.....03.25.76.97.47

ASSISTANTE SOCIALE DE LA DIDAMS

M^{me} LATOUCHE (sur rendez-vous).....03.25.37.04.77

URGENCES

- **SAPEURS POMPIERS**.....18

- **SAMU**.....15 ou 112

- **SOS MÉDECIN**.....36 24

- **GENDARMERIE**.....17

- **NIDS DE GUÉPES**.....03.25.81.82.60